

### **MARDI 27 AVRIL 2021**

• ACCUEIL

Mots du Président

Objectifs de l'atelier

UN TEMPS D'ECHANGES

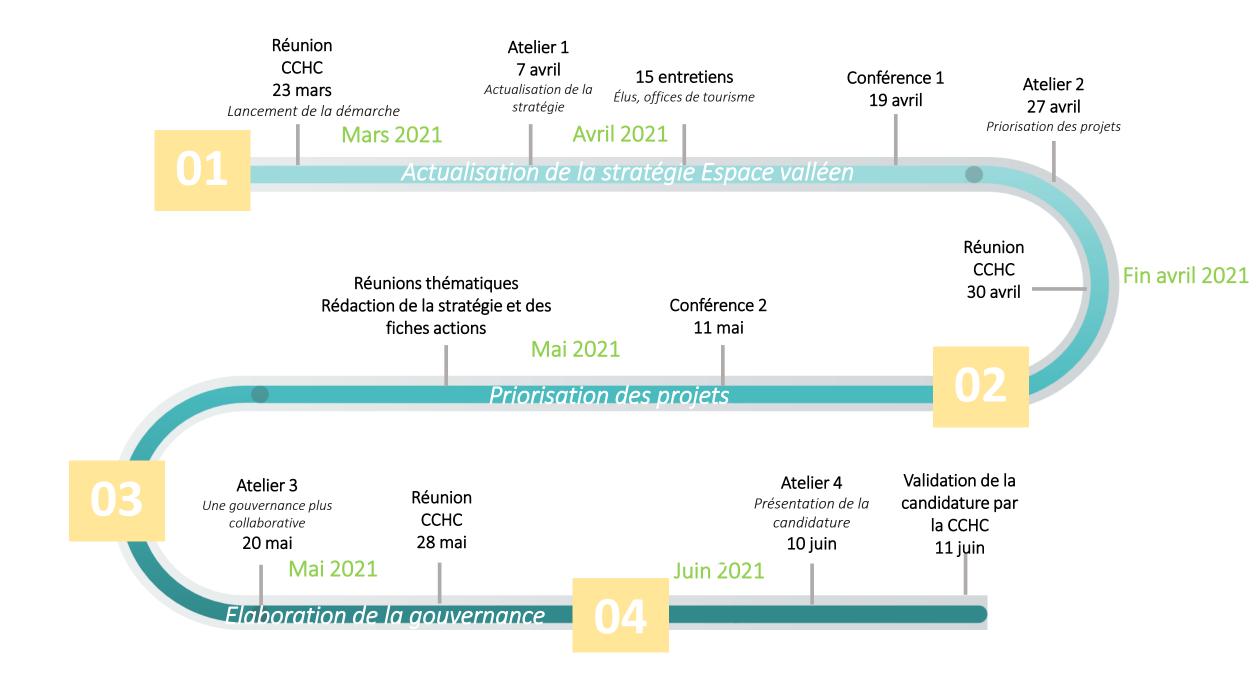
MOTS DE LA FIN



1

# ELÉMENTS DE CONTEXTE





### **COMMENT METTRE EN TOURISME LE TERRITOIRE**

La stratégie touristique

Stratégie touristique

#### La stratégie

- Etat des lieux
- Diagnostics du territoire
- Prise en compte de l'écosystème territorial
- Enjeux
- Schéma de développement

Plan d'actions

Mobilisation des moyens

#### Les moyens

- Inscription au budget des actions déclinant de la stratégie
- Moyens humains
- Moyens financiers

Réalisation des projets structurants

Satisfaction des usagers

#### Les usagers

- Image du territoire
- Expérience client
- Le bouche à oreille

Retombées sur le territoire

#### La programmation

- Plan de développement
- Plan de marketing communication

#### **Les projets**

- Aménagement, mise en réseau, qualification,
- Formation des acteurs du territoire....

#### **Retour sur investissement**

- Socio-économiques, emplois directs et indirects
- Notoriété pour le territoire
- Fiscales



### LE CONTRAT ESPACE VALLÉEN

### LES IMPÉRATIFS DES CONTRATS ESPACES VALLÉENS

- Accompagner l'adaptation au changement climatique et la transition écologique et énergétique des filières touristiques
- Poursuivre et accélérer un développement touristique diversifié, ancré sur l'identité montagne et alpine et adapté aux nouvelles attentes des clientèles
- Favoriser la cohérence territoriale
- Renforcer la gouvernance du territoire
  - périmètre
  - gouvernance stratégique territoriale de diversification touristique
  - décloisonnement des économies
  - développement de l'accessibilité vers et au sein des espaces valléens
  - accompagner la sensibilisation des jeunes aux enjeux du massif, les initiatives en faveur des pratiques vertueuses de la montagne
  - le soutien renforcé aux actions structurantes, démonstratives et duplicables



### LE TOURISME, UNE ÉCONOMIE EN PLEINE MUTATION

#### LES INCONTOURNABLES

### Des territoires positionnés, organisés, performants :

- se positionner clairement pour être singulier, unique, incontournable
- s'inscrire volontairement dans un réseau marqué
- travailler en réseau avec les acteurs du territoire
- se qualifier afin de permettre une adaptation du produit aux évolutions des clientèles

### Des prestations en adéquation avec les attentes de la clientèle

- proposer au visiteur de vivre une expérience unique, dépaysante, à forte dimension émotionnelle
- proposer ses prestations à la carte, personnalisables
- hybrider son produit, le faire évoluer, l'inscrire dans une démarche de tourisme durable
- investir le numérique en anticipant sur les évolutions accélérées des outils



### LE TERRITOIRE DU HAUT CHABLAIS

### LES POINTS PRIORITAIRES IDENTIFIÉS SUR LE TERRITOIRE

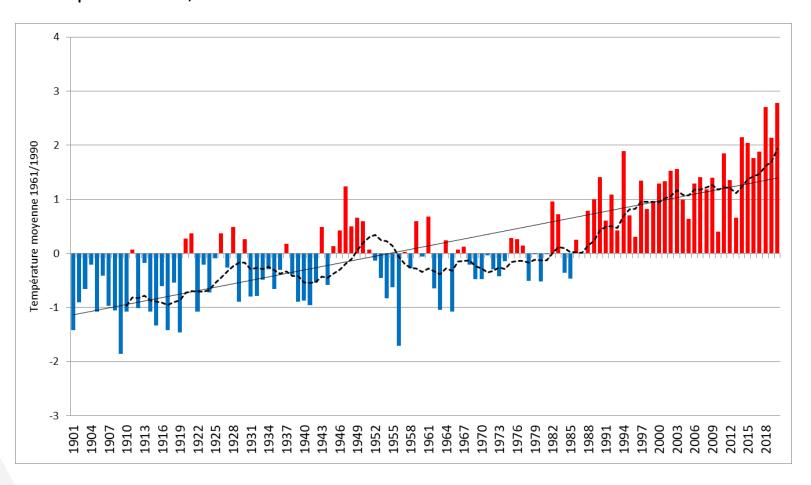




### INTÉGRER LES TRANSITIONS : LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

### LE RÉCHAUFFEMENT DES TEMPÉRATURES

Pratiquement +2,5°C sur le massif du Chablais



Températures moyennes annuelles de 1901 à 2020 mesurées dans le Pays d'Enhaut à Château-d'Oex, 1000m

Source : Météo-Suisse, AGATE

- + de vagues de chaleur
- + de sécheresse
- de neige
- + de pression sur les écosystèmes
- + de risques naturels

••



### INTÉGRER LES TRANSITIONS : LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

#### LES ENJEUX D'ADAPTATION SUR LE TERRITOIRE



### Que signifie s'adapter au réchauffement climatique ?

- Se protéger des impacts du changement climatique et/ou se saisir des opportunités (par différents moyens : innovation, construction, changement de pratiques, de politiques, etc.)
- Limiter notre empreinte, en cherchant à diminuer les « externalités négatives » des projets qu'ils soient ou non conçus pour s'adapter afin de préserver au mieux les ressources naturelles et services écosystémiques, les patrimoines, les activités, le tissu social et culturel, et les potentialités d'adaptation de demain
  - => Ces deux processus sont parfois nommés « résilience » ou encore « développement durable »
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre afin de limiter les impacts futurs notamment sur le tourisme
  - => « l'atténuation/ transition énergétique »





### INTÉGRER LES TRANSITIONS : LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

### LES ENJEUX D'ADAPTATION SUR LE TERRITOIRE : L'ÉTUDE ARTACLIM

### Les recommandations de l'étude de vulnérabilité face au réchauffement climatique (2019)

- 1. La sécurisation de l'accès à l'eau
- 2. Une meilleure prise en compte des risques gravitaires dans les aménagements
- 3. La protection renforcée de la **forêt**
- 4. La préservation des espaces agricoles et naturels
- 5. Le maintien de **l'attractivité résidentielle et touristique** du territoire
- 6. L'amélioration du confort thermique des bâtis nouveaux

### Focus sur certaines actions à renforcer (dixit étude BE ACTEON) :

- => « Entamer une réflexion sur le **développement raisonné des stations** (produit neige), avec en parallèle une **diversification** d'activités complémentaires (objet de la démarche **Espaces Valléens**) ».
- => « Valoriser la complémentarité lac-montagne, au sein d'une stratégie intégrée et adaptée ».
- => « Développer **les arts et la culture** est une piste pour améliorer le cadre de vie, et proposer des activités complémentaires à la neige ».



### LES CRITÈRES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

### LES IMPÉRATIFS DES CONTRATS ESPACES VALLÉENS



Le projet est manifestement « incompatible » avec les enjeux de durabilité et de transition écologique s'il :

- génère de façon immodérée des **émissions de gaz à effet de serre** (en augmentant la consommation d'énergie fossile de façon directe ou indirecte et / d'autres projets en place)
- génère de façon immodérée des pollutions atmosphériques
- engendre des **pollutions environnementales** contre la biodiversité, les écosystèmes, les sols, la ressource en eau... Ou tout service écosystémique.
- engendre une surexploitation des ressources ou une sur-fréquentation de sites sensibles.
- engendre des vulnérabilités nouvelles ou fragilise des espaces facteurs d'amortissement des aléas futurs



### LES CRITÈRES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

### LES PROJETS SOUMIS SONT PLUS FACILEMENT VALORISABLES DANS LA CANDIDATURE S'ILS RÉPONDENT À UN CERTAIN NOMBRE DE CONSIDÉRATIONS



### Le projet est favorable aux enjeux de durabilité et de transition écologique s'il :

- prend en compte les impacts de l'évolution climatique sur les ressources et activités touristiques locales
- Soutient le développement de l'éco-mobilité, l'éco-conception, la rénovation énergétique, l'insertion paysagère...
- Soutient/participe à une diversification des activités
- Permet de limiter de potentielles **sur-fréquentations** des milieux naturels
- Incite aux pratiques « vertueuses » en générant moins de pollutions et de déchets que d'autres pratiques.
- Participe à augmenter la **capacité d'adaptation** du secteur touristique face aux transitions (+ de connaissance/sensibilisation <=> + de changements de pratiques)



### LES CRITÈRES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

### LES PROJETS SOUMIS SONT PLUS FACILEMENT VALORISABLES DANS LA CANDIDATURE S'ILS RÉPONDENT À UN CERTAIN NOMBRE DE CONSIDÉRATIONS

### Le projet est favorable aux enjeux de durabilité et de transition écologique s'il :

- Valorise les patrimoines de tout type, et notamment via la médiation culturelle ou le soutien à la culture
- Valorise les espaces naturels, la sensibilisation à la nature et aux modes de vie ou pratiques professionnelles respectueux du milieu naturel.
- Favorise **la relation** avec les gestionnaires d'espaces naturels
- Apporte des bénéfices plus largement au territoire et à d'autres secteurs d'activité



Les projets dont la nature ou l'objectif ne rentreraient pas dans l'un ou plusieurs de ces critères sont bien évidemment tout-à-fait intégrables dans le plan d'action, à partir du moment où leurs impacts sur l'environnement restent « mesurés et acceptables »



2

## PRIORISATION DES AXES STRATÉGIQUES, DES ACTIONS



# TEMPS D'ÉCHANGES: LA PRIORISATION DES AXES STRATÉGIQUES, DES ACTIONS

### Organisation :

- Des groupes de 5 à 10 personnes
- Un temps de travail d'une heure
- Présentation de chaque participant : nom, métier, structure
- Quelles actions pour le tourisme de demain ?
- Priorisation des actions proposées
- Quelles sont les conditions de réussite pour que ces actions soient réalisées ?

#### Restitution



### LE MOT DE LA FIN

- Les RV de la démarche participative :
  - Mercredi 7 avril 14h00 : atelier 2 sur la priorisation des actions
  - Lundi 19 avril 14h00 : conférence 1 sur les grands enjeux du tourisme de demain par Hugues Beesau
  - Mardi 27 avril 14h00 : atelier 2 sur la priorisation des actions
  - Mardi 11 mai : conférence 2 sur les transitions dans le tourisme
  - Jeudi 20 mai 14h00 : atelier 3 sur la gouvernance touristique
  - Jeudi 10 juin 14h00 : atelier 4 avec la présentation du programme
- Le mot de la fin



### Agate, Agence Alpine des Territoires

Bâtiment Évolution • 25 Rue Jean Pellerin • 73000 Chambéry
04 79 68 53 00 • contact@agate-territoires.fr

www.agate-territoires.fr

